



Procès-verbal du Comité Directeur en date du 14 Décembre au Golf de Touraine Château de la Touche 37510 Ballan-Miré

Présents : François JONEAUX ; Marie POUPART-LAFARGE ; Christian ROLDE ; Jean-Robert NUZZACI ; Noëlle BORDEAUX ; Antonin LUZUY ; Nicole DELAOUTRE ; Gilles MOREAU ; Frédéric KOELTZ ; Roland MARION ; Jean-Michel CAILLIAU ; Michel NAULEAU ; Thierry BASTARD et Jean-Michel JALLET.

Absent : Jean-Guy SENOCQ ;

Assiste à la Réunion : Raphaël ARNOULT.

Ordre du jour :

- Approbation du PV du dernier Comité
- Point sur l'activité
- Point sur situation du personnel et actions
- Point sur le contrat restaurant
- Retour sur le travail de la Commission Avenir
- Questions diverses

1. Approbation du PV du dernier Comité

Sans remarque particulière, le PV du dernier Comité est approuvé à l'unanimité

2. Point sur l'activité :

- Le mois de Novembre a été bon, notamment pour les green-fees (+7 000€) et l'enseignement.
- Nous totalisons 536 membres au 30 novembre, soit 9 de plus qu'en 2020 ; le Golf continue sa progression qui atteint 50 membres de plus en trois ans.
- Les perspectives de fin d'année sont donc très bonnes.

3. Point sur situation du personnel et actions :

- Stéphanie est en congé maternité jusqu'au 30 juin. Son remplacement est assuré pour toute la durée par Alix.
- Le Président a vivement remercié Noëlle BORDEAUX qui, en plus de « sécuriser à l'année la conformité des écritures comptables réalisées en interne » s'est

spontanément proposée de remplacer Christine, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, et assurer un 1/3 temps bénévole.

- Les entretiens de fin d'année sont prévus sur décembre et janvier. Ils seront assurés par Raphaël ou Damien pour les personnels.
- Une indemnité d'inflation de 100€ proposée par le Gouvernement sera versée aux salariés sur le mois de Décembre
- Le Président propose en début d'année à nos 2 cadres Raphaël et Damien de compléter leur prime émanant de l'accord d'entreprise de 2019 par un contrat d'objectifs annuels : les solutions ou actions apportées de leur part pour résoudre des problématiques précises et ponctuelles se traduiront par la mise en place d'une prime générée par l'économie réalisée ou gain obtenu.

4. Point sur le contrat du Restaurant :

- Plusieurs réunions ont eu lieu pour établir un cahier des charges à joindre au contrat avec pour nécessité de clore ce dossier.
- Présentation est faite des éléments souhaités, certains sont acceptés par Mr et Mme François, d'autres ne le sont pas.
- Il est rappelé que le contrat actuel prend fin, tel que prévu, fin mars 2022. Cette échéance sera rappelée avant le 31 décembre prochain aux restaurateurs. Une période de négociation s'ouvre désormais pour le remplacer par un nouveau contrat intégrant une nouvelle quote-part de charges générales.
- Une discussion s'engage au Comité qui regrette une position peu constructive des restaurateurs lors des discussions. Il convient de rappeler que le prêt à usage s'inscrit dans un élément essentiel de convivialité et a un impact direct sur l'image du Golf tant auprès de ses membres que des extérieurs. Le comité regrette l'intransigeance des restaurateurs pour ne pas accepter ni trouver une solution assurant la permanence au moins du bar, à défaut du bar et du restaurant, le mardi durant la belle période estivale entre le 1 juin/15 septembre pour nos membres et pour les extérieurs qui apportent leur écu à nos ressources.
- De plus, il a été constaté lors de l'expertise du 10 décembre que le conseil de notre association n'a fait l'objet d'aucun contrôle.
- Après discussion le Comité décide par 11 voix Pour et trois abstentions de régulariser un nouveau contrat avec les dispositions acceptées pour un an à compter de l'échéance du contrat en cours et de suivre l'évolution et le respect des règles selon les modalités acceptées.
- Les charges dues par les restaurateurs ont été vérifiées. Elles auraient dû conduire à une facturation du solde dû de 2.120,00€ sur 2019 et de 1.380,00€ sur 2020 soit 3.500,00€ au total. Le Comité conscient des difficultés liées à la pandémie renonce à cette créance qui fera l'objet d'un avoir correspondant.

5. Retour sur le travail de la Commission Avenir

Roland MARION en charge de cette question prend la parole et informe le Comité sur le stade actuel au 14 décembre des travaux de la commission :

- Les premiers travaux de la commission avenir se sont déroulés en 4 séquences de juin à décembre 2021.
 - L'objectif a été d'explorer l'environnement externe de notre golf, d'étudier nos forces, nos faiblesses, afin d'en déduire notre capacité à aborder l'avenir et donc de déterminer un certain nombre de priorités stratégiques à mettre en œuvre.
- Envoi et exploitation du questionnaire pour les trois premières séquences en juin et juillet
 - Organisation de deux réunions séquence 4 de 02H30 chacune (14 personnes participantes) en octobre et novembre
 - Identification des menaces et opportunités
 - Identification des forces et faiblesses
 - Organisation de cinq réunions de 02H30 des sous commissions en novembre et décembre

Cinq thèmes majeurs ont été retenus :

1. L'accompagnement des nouveaux membres et l'animation des membres.
2. La politique de recrutement des membres et la grille tarifaire, leur nombre *définir précisément une jauge cible et un placement tarifaire en cohérence avec la stratégie*
3. Amélioration des installations *Décider d'installations complémentaires et d'un niveau d'excellence pour le terrain*
4. L'orientation de la politique sportive *des ambitions précises pour nos équipes sont elles prioritaires dans nos ambitions ?*
5. L'évolution de la structure juridique : *trouver une solution permettant de développer sans risque l'apport des entreprises sans remettre en cause le statut associatif*

Chaque sous-commission a proposé des actions et (ou) transformations à mettre en œuvre dès 2022. Il s'avère que toutes ces propositions inter agissent entre elles et sont intimement liées.

Elles constituent le « **Plan Stratégique 2026** » qui va être débattu par l'ensemble du comité de direction et qui sera présenté à l'ensemble des membres lors du premier trimestre 2022.

6. Questions diverses

➤ Sportif :

Les entraînements ont démarré par une journée de test le 5 décembre et la présentation globale du Projet 2026 auprès d'une quarantaine d'équipières et équipiers de tous âges. Merci à notre Directeur pour son implication lors de cette belle journée.

Les lieux des rdv sportifs des différentes divisions n'étant pas encore tous connus, le budget final et le programme seront communiqués ultérieurement.

Enfin un gouter de Noël aura lieu ce samedi 18 et sera financé grâce aux cafés servis à l'accueil durant la fermeture du restaurant, merci donc aux contributeurs.

➤ Copropriété :

Marie POUPART souligne que les discussions sont en cours. Régis PAPINEAU et Martine DEVAULX de CHAMBORD, copropriétaires, ont relevé des erreurs d'imputation, la véranda ayant été attribuée par erreur du syndic à la SCI GMT. Il convient de régulariser les comptes, et de mettre un terme au mandat du syndic actuel, une réunion est prévue à cette fin la semaine prochaine.

➤ Terrain :

Les travaux sur la station de pompage sont terminés et Damien a réussi à vendre notre vieux sableur ainsi que la tondeuse à fairway en fin de vie, le tout pour 8 000€.

➤ Réunion expertise :

Le 2^e rdv de mission d'expertise a eu lieu ce vendredi 10 décembre. De nombreux éléments sont encore à fournir avant un long et fastidieux travail pour les experts. Lors de cette réunion, les associés de la SCI regroupés, l'AS et la SCI ont pu faire le tour des bâtiments et du terrain afin d'en évaluer les valeurs.

L'expert en charge du terrain a remarqué l'état et la qualité de celui-ci.

En ce qui concerne les bâtiments, l'examen de ceux-ci est terminé, il a révélé les insuffisances du réseau d'assainissement connues depuis 2017 et l'état de vétusté de certains bâtiments (pavillon d'entrée et grange du 15) qui existent depuis le début du bail.

➤ Soirée de partenaires :

Une soirée des partenaires avec les vœux et un speed-meeting sera organisée le lundi 24 janvier. La mise en place d'un annuaire des partenaires numérique est envisagée afin de les fidéliser et de faciliter des échanges entre eux.

➤ **Investissements de fin d'année :**

Suite à la bonne saison réalisée, il est proposé d'investir dans

- Une douzaine de nouveaux bancs recyclés auprès d'un partenaire de la Touraine Cup
- De nouvelles cibles et marques de distances au practice
- De refaire le câblage informatique pour le bureau de Christine et de Damien puis renforcer la connexion sur les autres postes

➤ **Arbres :**

Mr RENARD (ancien gestionnaire ONF des forêts de Loches et Chinon) a terminé son audit demandé par Damien et le Président pour des raisons de sécurité du personnel jardinier et des golfeurs. Constat écrit a été fait d'un état sanitaire variable et d'un vieillissement général de l'ensemble des bosquets avec des déperissements importants de beaucoup d'arbres. Au total 17 arbres ont été marqués dont 52 (minimum) à élaguer par un professionnel pour éviter les risques de chutes de branches mortes et 135 à abattre (dont 100 par un professionnel).

Des devis sont en attente pour externaliser ces prestations.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Prochain Comité le 20 janvier 2022 à 18h00.

Le Président



François JONEAUX

Le Secrétaire Général



Jean-Michel JALLET